

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 14/030 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS FORESTIERS 2014

---

#### SEANCE DU 24 AVRIL 2014

L'An deux mille quatorze et le vingt-quatre avril, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, LACAVE Mattea, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, POLI Jean-Marie, RISTERUCCI Josette, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. BIANCUCCI Jean à M. VANNI Hyacinthe  
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme CASTELLANI Pascaline  
M. LUCIANI Xavier à Mme SIMONPIETRI Agnès  
Mme NIVAGGIONI Nadine à Mme GIOVANNINI Fabienne  
M. SANTINI Ange à Mme GRIMALDI Stéphanie  
M. SIMEONI Gilles à Mme LACAVE Mattea

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, CASTELLANI Michel, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FRANCESCHI Valérie, FRANCISCI Marcel, LUCCIONI Jean-Baptiste, NIELLINI Annonciade, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, TATTI François.

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant Code des Marchés Publics,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

**APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** le programme d'investissements forestiers pour l'année 2014 pour un montant total d'un million d'euros, répartis comme suit :

- Entretien de la voirie forestière pour 550 000 €,
- Mise aux normes de pistes DFCl en forêt territoriale de l'Ospédale pour 200 000 €,
- Réfection de piste et nettoyage de ruisseau en forêt territoriale de Vizzavona pour 72 000 €,
- Réalisation de plans d'approvisionnement territoriaux pour 60 000 €,
- Petits travaux d'investissements et interventions d'urgence pour 118 000 €.

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à effectuer toutes les démarches nécessaires au financement et à la réalisation de ces opérations, notamment à lancer et signer la convention de partenariat et les marchés de travaux correspondants.

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 24 avril 2014

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

# **ANNEXES**

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

### **OBJET : Investissements forestiers 2014**

#### **Contexte**

Le budget primitif de la Collectivité Territoriale de Corse a doté d'un million d'euros la ligne budgétaire 2412 I consacrés aux investissements en forêt. Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'avis de l'Assemblée de Corse les travaux envisagés.

Le programme de travaux proposé comportera en priorité la réfection du réseau routier forestier pour faciliter l'exploitation forestière de nos massifs. Ces travaux sont fortement sollicités par les professionnels de la filière bois pour faciliter leurs conditions de travail et ainsi gagner en efficacité. Des opérations DFCI seront également prévues, dans la continuité de l'importante programmation effectuée en 2013. L'ensemble de ces travaux seront proposés à un cofinancement européen ou national, si les conditions de la future programmation le permettent.

#### **Présentation des opérations**

##### ***Entretien de la voirie forestière***

Le réseau routier forestier, constitué de piste en terrain naturel, le plus souvent situé en altitude, est soumis à des conditions climatiques difficiles entraînant un besoin régulier d'entretien. Le maintien en bon état de circulation du réseau est indispensable pour assurer l'exploitation de nos forêts, toute comme leur protection en assurant la circulation des engins de lutte contre l'incendie.

Le travail d'entretien à effectuer consiste essentiellement en des opérations de reprofilage de la voirie (réfection de la chaussée par terrassement et nivellement, entretien des fossés, réparation des ouvrages d'art...). Pour assurer de la souplesse et de la réactivité, il est envisagé la passation d'un marché à bons de commande, constitué de lots géographiques, pour un montant global de 550 000 € TTC. Les forêts concernées par ce marché seraient les forêts présentant les plus forts enjeux en matière de production de bois. Les besoins en matière de défense des forêts contre l'incendie feront plutôt l'objet de marchés spécifiques ponctuels (voir ci-dessous notamment).

Compte-tenu de l'expérimentation de ce mode d'intervention en matière de voirie forestière, ce marché serait conclu sur une période non renouvelable de 18 mois.

Cela nous permet toutefois d'entrevoir la réalisation d'un à deux passages dans les forêts couvertes par ce marché d'entretien.

##### **Mises aux normes DFCI de pistes en forêt territoriale de l'Ospédale**

Deux opérations visent à améliorer les conditions de circulation des engins de lutte contre l'incendie en forêt territoriale de l'Ospédale.

La première consiste en la réfection (1<sup>ère</sup> tranche) d'une partie de la piste DFCI d'Illarata. Il s'agit d'une piste définie comme stratégique dans le plan de protection rapprochée de massif forestier (PRMF) de Luviu - San Martinu - Vallée du Cavu.

Cette piste, longue de 18 km, présente un état très dégradé sur 2 500 ml. Le projet consiste donc en un élargissement, une remise à dévers amont (fossé existant), l'arasement de toutes les « têtes de chat » sur la plate-forme, un rechargement ponctuel, le nivellement et le compactage. La fourniture et la pose de 4 ouvrages d'art 800 mm de type « buse béton » est à intégrer. Des aires de croisement et de retournement sont aussi prévues.

La seconde opération concerne la piste de San Martinu. Il convient de mettre aux normes DFCI cette piste de 3,8 km. Elle est également inscrite à la PRMF de Luviu - San Martinu - Vallée du Cavu.

Le constat a été fait d'une piste dégradée sur toute sa longueur (3 800 ml). Les travaux consistent en :

- un élargissement, une remise à dévers amont de 3%, un rechargement ponctuel de la plateforme et un compactage,
- un curage de fossés permettant l'évacuation des eaux de ruissellement,
- la création d'exutoire type aqueduc buse
- la création d'aires de croisement et de retournement.

Le coût prévisionnel pour ces deux opérations est de 200 000 € TTC.

### ***Reprise de piste et nettoyage de ruisseau en forêt territoriale de Vizzavona***

Afin d'assurer la continuité de la gestion forestière en forêt territoriale de Vizzavona, des travaux sont nécessaires :

#### *- Réfection de la route de Puzzatelli :*

La route de Puzzatelli dessert un secteur fortement productif ; il est indispensable de disposer d'une route en bon état pour assurer l'exploitation forestière en toute sécurité.

Cette piste a fait l'objet d'une première tranche de travaux en 2010-2011 pour un montant d'environ 29 000 €. Le présent projet vient compléter les travaux réalisés par :

- La réalisation d'un nouveau radier,
- La pose d'un aquebuc-buse,
- La réfection de 800 ml de piste.

#### *- Nettoyage du ruisseau d'Omenino*

Le ruisseau d'Omenino nécessite un nettoyage afin de prévenir les embâcles et les dégâts aux infrastructures présentes dans le bassin versant de ce ruisseau. Le nettoyage du ruisseau comprend :

- l'abattage de 123 arbres et l'élimination des rémanents de coupe,

- l'élimination de tous les bois morts présents dans le lit du ruisseau.

L'ensemble des travaux est estimé à 72 000 € TTC.

### ***Réalisation de plans d'approvisionnements territoriaux***

Aujourd'hui, des projets de valorisation des bois émergent fortement. D'une part les entreprises traditionnelles de première transformation du bois d'œuvre réinvestissent dans leur outil de travail, notamment pour améliorer la qualité des produits finis, d'autre part des projets énergétiques basés sur le bois voient le jour, que ce soit de gros projets industriels de cogénération ou des circuits courts pour des chaudières rurales.

C'est ainsi que potentiellement la demande en bois énergie pourrait s'établir à court terme à près de 100 000 m<sup>3</sup>/an. Quant à la demande du bois d'œuvre, si elle devrait augmenter dans des proportions plus faibles, la particularité de celle-ci vient des exigences en matière de qualité des bois.

Il convient donc d'engager un travail pour évaluer les possibilités réelles de mobilisation des bois et de satisfaction de la demande, notamment au vu d'un cadre économique prédéfini, puisque le prix de livraison aux acheteurs peut déjà être déterminé. On se focalisera surtout sur le bois énergie et le bois d'œuvre, ce qui comprend en termes d'essences les résineux (pins maritimes et laricio, sapin pectiné) et le hêtre.

L'analyse des peuplements à mobiliser concerne surtout des essences de montagnes présentes sur l'ensemble de la chaîne centrale. Toutefois, il semble opportun de prioriser les secteurs d'études suivants :

- haut-Taravo et haut-Prunelli,
- Vivario-Ghisoni.

La Collectivité Territoriale de Corse se propose d'être maître d'ouvrage de l'étude.

En effet, elle reste le premier producteur de bois d'œuvre et de bois énergie de l'île. Par ailleurs, les conventions qu'elle a établies avec des acteurs locaux, notamment l'ONF, lui permettent de les mobiliser plus facilement. Il est envisagé de travailler en partenariat étroit avec la Fédération Nationale des Communes Forestières, qui a développé et largement appliqué ce concept de plans d'approvisionnement territoriaux (FNCOFOR).

Un comité de pilotage de l'étude sera constitué de la façon suivante : CTC (Direction du Développement Durable et offices concernés), COFOR de Corse, ONF, CRPF, représentants de la profession, avec l'appui de la FNCOFOR.

La méthodologie prévue, avec un planning de travail de 12 mois, est la suivante :

- Information des partenaires, lancement de la démarche,
- Mise en place du comité de pilotage, adoption du paramétrage des hypothèses de calcul,

- Recueil de données existantes (issues des aménagements forestiers, des plans de gestion,...), récolte de données dendrométriques complémentaires,
- Assemblage et modélisation SIG,
- Analyse des résultats issus de la modélisation : ajustement et validation des hypothèses de calcul,
- Elaboration de scénarii d'approvisionnement,
- Présentation des résultats, conclusions pour les territoires, pistes pour les actions découlant de l'étude.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 60 000 € (dont 19 950 € pour l'assistance de la FNCOFOR). Cette opération est reconnue comme un service d'intérêt économique général et permet donc à la Collectivité Territoriale de Corse de conventionner directement avec la FNCOFOR pour l'appui apporté à sa mise en œuvre.

### ***Autres petits travaux et interventions d'urgence***

L'ampleur du massif forestier territorial et la diversité de aléas auxquels il est confronté nous amène à prévoir une dotation pour des petits travaux (réparations d'ouvrages, reprises ponctuelles de pistes...) et des travaux d'urgence.

Le solde de la dotation annuelle est affecté à ces divers travaux soit 118 000 € TTC.

### **Synthèse : tableau récapitulatif des investissements forestiers en 2014**

<b>Opération</b>	<b>Forêts concernées</b>	<b>Montant des travaux TTC</b>
Entretien de la voirie forestière	Toutes	550 000 €
Mise aux normes DFCI	Ospédale	200 000 €
Reprise de piste et nettoyage de ruisseau	Vizzavona	72 000 €
Plans d'approvisionnement territoriaux	Haut-Taravo, haut Prunelli et Vivario-Ghisoni	60 000 €
Petits travaux et interventions d'urgence	Toutes	118 000 €

En conclusion, je vous propose :

- D'approuver ce programme d'investissements forestiers pour l'exercice 2014,
- De m'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires au financement et à la réalisation de ces opérations, notamment à lancer et signer la convention de partenariat et les marchés de travaux correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.